

## Maladie de Lyme

<p><b>État de situation</b></p>	<p>Pour la région sociosanitaire de l'Estrie, le nombre de cas déclarés à la Santé publique est passé de 28 en 2014 à 91 en 2018, 202 en 2019 et <b>155 en 2020</b> (données préliminaires). La plupart des cas (89%) proviennent des territoires de la Haute-Yamaska et la Pommeraie.</p> <p>En 2020, contrairement aux tendances des années précédentes, il y a une diminution des cas déclarés tant au Québec qu'en Estrie. Clairement, ces données sont inattendues et ont probablement été affectées à différents niveaux par la pandémie de COVID-19, mais d'autres hypothèses sont également à explorer (ex : conditions environnementales).</p> <p>Au Québec, un total de 292 cas est rapporté en comparaison de 499 cas en 2019. Ce résultat doit prendre en compte le fait que plusieurs régions ont dû déléster cette enquête MADO en raison du contexte COVID-19 (ce qui ne fut pas le cas en Estrie). Les régions plus à risque demeurent les suivantes: une grande partie de la Montérégie, le nord et l'ouest de l'Estrie, le sud-ouest de la Mauricie-et-Centre-du-Québec et le sud-ouest de l'Outaouais. La majorité des cas acquis au Québec auraient contracté la maladie lors d'activités extérieures pratiquées en Estrie et en Montérégie. Parmi les cas déclarés, 16% des cas étaient acquis au Québec en 2011 alors qu'en 2018 cette proportion s'élevait à 93%. Cette tendance se maintient.</p>
<p><b>Transmission</b></p>	<p>Dans l'est du Canada et des États-Unis, la maladie de Lyme (ML) est transmise par les tiques <i>Ixodes scapularis</i>, ou tiques à pattes noires, porteuses de la bactérie <i>Borrelia burgdorferi</i>. Le risque de développer un érythème migrant (EM) après une piqûre de tique à pattes noires en zone endémique : 1 à 3% (tous stades et durée d'attachement confondus). Généralement, la tique doit rester en place plus de 24 heures pour qu'il y ait un risque de transmission. Ce risque augmente avec la durée de la piqûre et est plus élevé après 72 heures; de là, l'importance de procéder à un examen de la peau dans les heures qui suivent les expositions à risque, particulièrement en secteur endémique.</p> <p><b>Voir zones à risque d'acquisition de la maladie – carte de l'INSPQ.</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition</li> <li>• Stades de la maladie</li> <li>• Généralités</li> <li>• Aide-mémoire</li> <li>• Manifestations cliniques</li> <li>• Risque d'exposition aux tiques</li> <li>• Examen clinique</li> <li>• Sérologie à deux volets</li> </ul>	<p>Consulter Guide de l'INESSS, <a href="#">OUTIL D'AIDE AU DIAGNOSTIC<sup>1</sup></a>. Maladie de Lyme aux stades localisés et disséminés.</p> <p><a href="#">Feuille de suivi Personne piquée<sup>1</sup></a> par une tique ou qui a reçu un diagnostic de maladie de Lyme</p> <p>Lien INESSS pour tous les documents sur cette maladie :</p> <p><a href="https://www.inesss.qc.ca/publications/repertoire-des-publications/publication/maladie-de-lyme.html">https://www.inesss.qc.ca/publications/repertoire-des-publications/publication/maladie-de-lyme.html</a><sup>1</sup></p>
<p><b>Traitement</b></p> <p><i>Adulte</i> :</p> <p><i>Enfant</i> :</p>	<p>GUIDES D'USAGE OPTIMAL (GUO) DE L'INESSS</p> <p>GUO - <a href="#">Maladie de Lyme chez l'adulte<sup>1</sup></a></p> <p>GUO - <a href="#">Maladie de Lyme chez l'enfant<sup>1</sup></a></p>
<p><b>Prophylaxie post-exposition (PPE)</b></p>	<p><a href="#">OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION<sup>1</sup></a> Prophylaxie post-exposition en prévention de la ML</p> <p><a href="#">Outil clinique Dialogue avec votre patient<sup>1</sup></a> concernant les options à discuter</p> <p><a href="#">Feuille de suivi Personne piquée<sup>1</sup></a> par une tique ou qui a reçu un diagnostic de maladie de Lyme</p> <p>Liste des municipalités visées par l'application de la PPE</p> <p><a href="https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/zoonoses/maladie-lyme/risque-d-infection-post-piqure-et-prophylaxie-postexposition/">https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/zoonoses/maladie-lyme/risque-d-infection-post-piqure-et-prophylaxie-postexposition/</a></p>
<p><b>Demande de test sérologique</b></p>	<p><b>NOUVEAU 2021 SÉROLOGIE À DEUX VOLETS<sup>1</sup></b> Information pratique, indications, valeur diagnostique de la sérologie</p> <p>Toutes les demandes de sérologie de la maladie de Lyme sont maintenant acheminées au LSPQ, afin d'optimiser la pertinence des tests et d'accélérer le diagnostic final. Le LSPQ exige les renseignements spécifiques présents sur la requête suivante: <a href="#">Renseignements cliniques pour le dépistage de la maladie de Lyme</a>. Il vous faut joindre ce document à votre requête de laboratoire régionale.</p> <p>L'absence de ces renseignements entraînera le rejet de la demande et un avis d'annulation de l'analyse.</p>
<p><b>Déclaration MADO (pour tous les cas même si seulement érythème migrant)</b></p>	<p>Faire parvenir le <b>Formulaire de signalement d'un cas</b> (section <i>Thématiques</i>   onglet <i>Maladie de Lyme</i>) : <a href="https://www.santeestrie.qc.ca/professionnels/ressources-pour-les-professionnels/">https://www.santeestrie.qc.ca/professionnels/ressources-pour-les-professionnels/</a> à la Direction de santé publique de l'Estrie par télécopieur au numéro 819 564-5435, ou par courriel en copiant l'adresse suivante : <a href="mailto:dspmadorci.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca">dspmadorci.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca</a>.</p> <p>Comme l'infection par la maladie de Lyme peut être transmissible par le sang ou les organes, il est recommandé de recueillir les informations sur les dons de sang pour les 8 semaines qui précèdent les symptômes et sur les dons de tissus ou d'organes pour les 31 jours qui précèdent les symptômes.</p>
<p><b>Retrait, analyse et identification d'une tique</b></p>	<p><b>Méthode pour retirer la tique:</b></p> <p><a href="https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/retrait-dune-tique-en-cas-de-piqure">https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/retrait-dune-tique-en-cas-de-piqure</a></p> <p>L'analyse de la tique prélevée sur un patient n'a pas d'influence sur l'intervention clinique. Cette analyse n'est utile qu'à des fins de surveillance épidémiologique et s'avère surtout pertinente lorsque la tique provient d'une municipalité encore considérée non endémique pour la ML. La tique doit être placée dans un contenant rigide sans autre support. Des outils d'identification des tiques sont disponibles: <a href="https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/zoonoses/maladie-lyme/outils-d-identification-visuelle-des-tiques/">https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/zoonoses/maladie-lyme/outils-d-identification-visuelle-des-tiques/</a></p> <p>Pour l'analyse de la tique en Estrie, utilisez- le: Formulaire d'identification d'une tique <a href="https://www.santeestrie.qc.ca/">https://www.santeestrie.qc.ca/</a></p>

<sup>1</sup> Les guides et les outils sont disponibles sur les applications de l'INESSS dans Google Play et App Store